

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

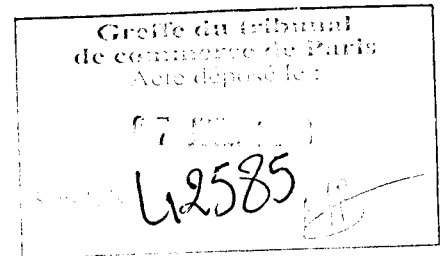
**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 13098 Numéro SIREN : 532 991 353 Nom ou dénomination : A COMME ARCHI

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 42585

A COMME ARCHI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 18 rue Violet 75015 PARIS
R.C.S. PARIS B 532 991 353



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 23 JUIN 2023

L'an 2023,
Le 23 Juin,
A 14 heures,

Madame MEIERS Ludivine,
Demeurant 18 rue Violet 75015 PARIS,

Associé unique de la société A COMME ARCHI,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérante de la société, Madame MEIERS Ludivine, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Madame MEIERS Ludivine, associée unique, déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Monsieur MEIERS Ludivine, associée unique, a pris connaissance du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce,
- Rémunération du gérant.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ludivine'.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice lesquels font apparaître un bénéfice de 4 221,70 euros, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 4 221,70 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice = 4 221,70 euros

En totalité au compte "report à nouveau créditeur" qui s'élève ainsi à 69 767,98 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, la présente Décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Convention conclue par l'associé unique avec la Société :

Au titre de la location d'un bureau par Madame MEIERS à la Société au 18, rue Violet 75015 PARIS, il a été comptabilisé en « charges » sur l'exercice des loyers et charges à hauteur de 5 040 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérante allouée au cours De l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 39 919 euros.

En outre, l'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérante.

Cotisations obligatoires en charges sur l'exercice : 28 147 euros

Cotisations facultatives en charges sur l'exercice : 2 216 euros

En outre, elle pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.



CINQUIEME RESOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Ludivine MEIERS

A COMME ARCHI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 18 RUE VIOLET 75015 PARIS
R.C.S. PARIS B 532991353

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 4 221,70 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	4 221,70 euros
--------------------------	----------------

En totalité au compte "report à nouveau créditeur" qui s'élève ainsi à 69 767,98 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué.

Certifié conforme
La gérance
Ludivine MEIERS



SARL A COMME ARCHI

18 RUE VIOLET

75015 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 7410Z

SIRET : 53299135300022

FIDURYS
18 BOULEVARD MONTMARTRE

Tél : 0148016868

75009 PARIS-09

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. L. L.' or similar, located in the bottom right corner of the page.

Comptes annuels

Luci

BILAN ACTIF

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	101,00		101,00	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	101,00		101,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	10 529,04		10 529,04	
Autres (3)	8 108,66		8 108,66	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	86 120,07		86 120,07	
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	104 757,77		104 757,77	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	104 858,77		104 858,77	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

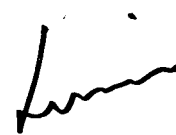
PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 20 000,00)	20 000,00		20 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	2 000,00		2 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	65 546,28		65 546,28	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 221,70		4 221,70	
SITUATION NETTE	91 767,98		91 767,98	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	91 767,98		91 767,98	
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 709,23		10 709,23	
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	652,56		652,56	
Dettes fiscales et sociales	1 529,00		1 529,00	
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	200,00		200,00	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	13 090,79		13 090,79	
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	104 858,77		104 858,77	
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	13 090,79	20 998,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur en %
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens et services)	98 179,98	100,00			98 179,98
Montant net du chiffre d'affaires	98 179,98	100,00			98 179,98
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits	2,50				2,50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	98 182,48	100,00			98 182,48
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	26 039,00	26,52			26 039,00
Impôts, taxes et versements assimilés	7 187,00	7,32			7 187,00
Salaires et traitements	39 919,00	40,66			39 919,00
Charges sociales	19 114,31	19,47			19 114,31
Dot. aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dot. aux amort.	667,27	0,68			667,27
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.					
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.					
Dotations aux provisions					
Autres charges	289,20	0,29			289,20
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	93 215,78	94,94			93 215,78
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 966,70	5,06			4 966,70
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice ou perte transférée					
Perte ou bénéfice transféré					



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur en %
Produits financiers					
De participation (3)					
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur prov., dépréciations, transferts					
Différences positives de change					
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières					
Dot. amortissements, dépréc., prov.					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES					
RÉSULTAT FINANCIER					
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 966,70	5,06			4 966,70
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dot. amortissements, dépréciations, prov.					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices	745,00	0,76			745,00
TOTAL DES PRODUITS	98 182,48	100,00			98 182,48
TOTAL DES CHARGES	93 960,78	95,70			93 960,78
Bénéfice ou Perte	4 221,70	4,30			4 221,70



(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS	0	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0	
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001192 - SARL A COMME ARCHI

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

